

déi Lénk

David Wagner

Député



Luxembourg, le 4 septembre 2017

Concerne : Dialogue avec le « Ronnen Desch »

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Famille et de l'Intégration.

Le « Ronnen Desch », initiative de la société civile en matière d'intégration des demandeurs de protection internationale, a fait toute une série de propositions consultables sur le site Internet ronnendesch.lu/. En même temps, le gouvernement travaille sur un parcours d'intégration accompagné (PIA) pour demandeurs et bénéficiaires de protection internationale au Grand-Duché de Luxembourg.

Dans ce contexte, j'aimerais poser la question suivante à Madame la Ministre :

Dans quelle mesure le gouvernement se concerta-t-il avec les organisations de la société civile dans le cadre de l'élaboration du PIA et cherche-t-il le dialogue avec les promoteurs des propositions mentionnées?

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments respectueux.

David Wagner

A handwritten signature in black ink, appearing to be "DW" or similar initials, written over a horizontal line.

Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 04 septembre 2017

Objet : Question parlementaire n° 3266 du 04.09.2017 de Monsieur le Député David Wagner

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés